



FIM Métaux
en Feuilles

- Découpage
- Emboutissage
- Outillage de presse
- Tôlerie fine
- Repoussage

www.fimmef.fr

Une organisation au service de votre profession...

Newsletter n°16 - décembre 2019

Chers confrères, chers membres associés,

Nous sommes heureux de vous communiquer la dernière newsletter du FIMMEF qui fait état des projets en cours et vous présente les grands sujets traités par la FIM pour le compte de nos professions.

À noter une conjoncture économique qui reste stable (l'INSEE prévoit 1,3% de croissance en 2019), mais incertaine face au ralentissement mondial : l'année 2020 dépendra beaucoup de la consommation de nos voisins allemands. Les six pays vers lesquels la France exporte le plus connaissent ainsi des problèmes : en quasi-récession, l'Allemagne s'interroge sur sa politique économique ; affaiblie, l'Italie a un nouveau gouvernement ; l'Espagne va vers des élections générales le mois prochain ; la Belgique n'a pas de gouvernement ; le royaume uni devrait quitter l'UE au 31 janvier 2020 ; et aux États-Unis, la politique monétaire fait débat.

C'est dans ce contexte que nos entreprises du travail des métaux doivent évoluer et notre syndicat ainsi que la FIM s'adapter pour répondre toujours mieux aux évolutions technologiques et économiques auxquelles nous devons faire face.

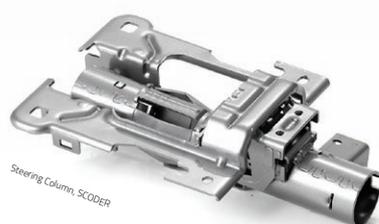
Comme l'annonce très clairement Henri Morel, président de SFPI Group, élu en juin dernier Président de la Fédération des Industries Mécaniques, pour un mandat de 3 ans, l'action collective conduite par l'organisation professionnelle se doit d'« apporter davantage de valeur ajoutée aux entreprises adhérentes et contribuer ainsi au développement de leur activité et à leur renforcement dans le monde ».

Convaincu que les industries mécaniques ont un rôle majeur à jouer dans la transformation de toute l'industrie et donc de l'économie du pays, Henri Morel veut dédier son mandat à l'excellence. « Pour répondre aux grands défis du XXI^e siècle, les industries mécaniques doivent bénéficier d'un cadre économique, fiscal et juridique favorable. Pour cela, elles ont besoin d'une fédération capable de collaborer avec tout son écosystème pour les représenter, les accompagner dans leur développement et les valoriser au plus haut niveau », précise-t-il.

Le FIMMEF, affilié à la Fédération des Industries Mécaniques, se reconnaît tout à fait dans ces objectifs et s'investira pour appuyer les instances de la FIM en ce sens.

Jérôme DELABRE
Président du FIMMEF

Catherine LARROQUE
Déléguée Générale du
FIMMEF



Steering Column SCODER



Point économique :

Le rythme de la croissance continue de faiblir au mois d'octobre 2019 tout en restant positif. La détente des prises de commandes, les incertitudes commerciales qui pèsent sur les principaux marchés ainsi que la détérioration de l'environnement économique général, lequel est traduit macro économiquement par des hypothèses de Pib et de dépenses d'investissement très réservées, sans parler d'une éventuelle menace d'une récession qui pèse sur certaines économies frontalières, expliquent cet effritement. Nonobstant ce contexte économique incertain, les industries mécaniques ont réalisé des scores relativement corrects. Selon le baromètre des industries mécaniques la hausse de l'activité est de + 1,4 % au mois d'octobre 2019 ; celle-ci devrait se maintenir autour de + 1 % pour les deux derniers mois de 2019.

Le climat des affaires au mois d'octobre 2019 s'est dégradé dans l'industrie manufacturière. Cette évolution est surtout due à l'affaiblissement du volume des carnets de commandes des entreprises. Même si l'activité reste à bon niveau dans l'agroalimentaire, la conjoncture de la branche se détériore bien que la production et les perspectives personnelles se soient améliorées. Dans le secteur des équipements électriques, les opinions des industriels sur leurs activités et commandes fléchissent alors que le climat des affaires s'améliore légèrement dans la branche des produits informatiques et électroniques. La dégradation de la conjoncture est générale dans le secteur des matériels de transport, aussi bien dans l'industrie automobile que dans les autres matériels de transport. Cette dégradation conjoncturelle touche aussi la chimie, la métallurgie, les produits métalliques, le textile, l'habillement ainsi que les industries du caoutchouc et du plastique. Par ailleurs, la bonne conjoncture enregistrée au premier semestre 2019 en France a favorisé les investissements productifs. Selon la nouvelle enquête d'octobre 2019 de l'Insee, les dépenses d'investissement de l'industrie augmentent de + 4 % en 2019. Ces estimations confirment la poursuite du développement du marché intérieur. Selon les douanes françaises, les importations en produits mécaniques progressent de + 5,5 % durant les neuf premiers mois de 2019 (+ 9,2 % pour la précision, + 5,7 % pour l'équipement mécanique et + 2,7 % pour la transformation des métaux).

Du côté des exportations, la hausse totale est de + 2,5 % durant les trois premiers trimestres de 2019. Les expéditions croissent beaucoup plus vite vers les pays tiers (+ 4,4 %) que vers l'ensemble des pays membres de l'Union européenne (+ 0,8 %). L'augmentation des ventes est de + 2,5 % avec l'Italie, + 1 % avec l'Espagne et la Pologne et + 0,6 % avec l'Allemagne. A l'inverse, un bond de + 14,3 % a été réalisé avec les Etats-Unis.

Baromètre des Industries Mécaniques - Décembre 2019

Glissement annuel en % du volume de l'activité productive



Secteur de la transformation

L'augmentation du chiffre d'affaires est de + 1,4 % durant les huit premiers mois de 2019 pour la transformation des métaux comparativement à la même période de l'année précédente. Soutenue par l'activité du Btp, la croissance de la construction métallique atteint + 5,4 % tandis que la hausse des facturations est de + 2,2 % pour la chaudronnerie. Les ventes d'articles ménagers et de produits métalliques progressent de + 1,6 % pour les huit premiers mois de 2019 en glissement annuel. La hausse la plus forte est enregistrée par les ressorts (+ 4,7 %). A l'inverse, les facturations de la branche sous-traitance sont en recul de -1,7 %. Cette baisse est liée à la diminution des facturations dans les branches de la forge et du décolletage alors que les ventes sont en progression pour la mécanique industrielle. Selon les industriels du secteur de la transformation des métaux, le volume du stock de produits finis est normal mais la baisse des prises de commandes, en particulier à l'exportation, devrait se traduire par un tassement de l'activité à court terme.

Secteur de l'équipement

L'activité du secteur continue d'évoluer sur une tendance haussière. Les facturations augmentent de + 3,1 % durant les huit premiers mois de 2019 par rapport à la même période de l'année précédente. Les ventes de composants augmentent de + 2,1 %. Les livraisons de moteurs, de turbines et de robinetterie sont à la base de cette orientation favorable. Les facturations évoluent en dent de scie pour les engrenages et organes de transmissions ainsi que les équipements hydrauliques et pneumatiques. Avec une croissance estimée à + 5,1 % pour les huit premiers mois de 2019, le secteur des machines d'usage enregistre la croissance la plus forte de la famille de l'équipement mécanique. Toutes les catégories d'équipements de cette famille de matériels profitent de cette augmentation, à l'exception des matériels d'emballage qui enregistrent une baisse du chiffre d'affaires. Les matériels de levage et de manutention ainsi que les fours et brûleurs industriels enregistrent une hausse très significative des livraisons. Le machinisme agricole et les machines-outils confirment leur progression ; les ventes réalisées sont en bonne progression. A l'inverse, la production de machines d'usages spécifiques recule du fait des machines pour les industries textiles, le travail du caoutchouc ou des plastiques et d'imprimerie. Les opinions des mécaniciens sur l'activité future se dégradent et s'expliquent par la faiblesse des prises de commandes, davantage à l'exportations que sur le marché intérieur. Le volume du stock des produits finis augmente.



Organisation du FIMMEF :

- **Président :** Jérôme DELABRE (Etablissements DELABRE)
- **Vice-Présidente :** Valérie DESBORDES (DESBORDES REPOUSSAGE)
- **Trésorier :** Nicolas MARTIN (Entreprise UMA)
- **Comité Directeur constitué de 15 membres**
- **Bureau constitué de 3 membres**
- **Déléguée Générale :** Catherine LARROQUE
- **Administratif / communication :** Valérie LEMAIRE
- **Conseiller pédagogique :** Gilbert LE GOUIC - MARTUN
- **Formateurs :** Jean-Marie PINVIN et Didier HAMARD et Michel LEGUERREAU

Environnement du FIMMEF :

FIM

- Service juridique
- Fiscal
- Environnement / Hygiène Sécurité
- Financement
- Statistiques

Matières premières

- Abonnement au MEPS
- Visite du site ARCELOR Dunkerque

Régions

- Réunions d'information très régulières en Régions avec les partenaires locaux et les entreprises + visite adh. + prospects

Salons

- Participation collective sur BLECHEXPO
- MIDEST / MICRONORA

Le FIMMEF valorise la profession

Formation

- Formations inter et intra entreprises (conduite de presse et conception d'outillages)
- Négociations avec l'Education Nationale (création d'un BTS CPDE) / déploiement de ce BTS CPDE en Régions et réunions organisées avec les entreprises
- Programme national FIMMF / UIMM / AFPI pour le recrutement et la formation certifiante d'outilleurs et conducteurs de lignes de presses. Réunions Régionales avec les entreprises sur ces sujets.

International

- Congrès International ICOSPA
- Missions annuelles à l'étranger (Chine, Japon du 10 au 14 septembre prochains, USA en 2019....)
- Visite d'Euroblech et du site de Volkswagen à Hanovre

Volet Technique

- Commission Cetim
- Assises Nationales du Travail des Métaux
- Visites fournisseurs en France et à l'étranger

Ils nous font confiance :



Animer le Réseau des entreprises de la profession :
Forum + échanges d'informations (fichier fournisseurs,...)

Actualités :

Mission du FIMMEF aux Etats-Unis :

Le FIMMEF, en présence d'une dizaine d'entreprises, a visité le Salon FABTECH 2019 de Chicago, ainsi que des entreprises américaines de la profession du découpage emboutissage autour de Cincinnati, Batesville, Dayton et Springfield. Notre homologue américain PMA (Precision Metalforming Association), nous a appuyé pour l'organisation de ces visites et l'accueil au sein d'entreprises américaines de qualité.

Mission Découpage, Emboutissage, Outillage de Presse aux USA du 9 au 16 Novembre 2019

Visite du Salon Industriel FABTECH et visite d'entreprises américaines de la profession autour de Dayton, Hamilton, Minster,...



Réunion des présidents Icospa :



54th ICOSPA Presidents Council Meeting Birmingham, UK 28th October – 30th October 2019



Conseil des Présidents le Mardi 29 Octobre et visites d'entreprises de la profession le 30 Octobre.

Jérôme Delabre (Ets Delabre), Régis Lhomer (Link'Alia), Christophe Brice (SEFOP) et Catherine Larroque (FIMMEF), Ont participé à la réunion

des Présidents ICOSPA, lors de laquelle a notamment été traitée l'organisation du prochain Congrès International 2020 qui se tiendra à Birmingham du 2 au 5 Novembre 2020.

(Nous vous invitons à d'ores et déjà réserver ces dates.) Outre les conférences qui traiteront de sujets d'actualité et technologiques, la participation de votre entreprise à ce

futur congrès vous permettra de rencontrer des confrères internationaux (américains, japonais, chinois, allemands, anglais...). Par ailleurs, lors de cette réunion, ont été organisées des visites de sites industriels :

- Une visite d'usine chez C. Brandauer & Co Ltd à Birmingham : une entreprise à la pointe de son secteur qui perpétue depuis 150 ans son expertise dans la production de pièces métalliques de grande précision
- Une visite du site de GESTAMP



Global Industrie PARIS 31 Mars au 3 Avril 2020- PARIS VILLEPINTE

Initiative du FIMMEF et des entreprises de la profession pour l'implantation d'un Pavillon « CARREFOUR DES METAUX EN FEUILLES » (Sheetmetal Square) avec la participation en tant qu'exposants d'entreprises de la profession et une zone de démonstration centrale.

Pour la seconde année consécutive, et à la demande



Actualités :



des entreprises de la profession, le FIMMEF vous propose d'exposer sur le CARREFOUR DES METAUX EN FEUILLES à l'occasion du prochain

Salon GLOBAL INDUSTRIE, qui se tiendra du 31 mars au 3 avril 2020 à Paris Nord Villepinte.

Le CARREFOUR DES METAUX EN FEUILLES, situé à l'intersection des salons MIDEST et TOLEXPO, sera enrichi et valorisé par une zone de démonstration sur un espace central où sera exposée une ligne de découpage emboutissage complète automatisée, réalisée avec le concours de nos partenaires

Un plan de communication d'envergure, plus marqué que l'an dernier, en amont de l'événement, sera mis en place par GL Events pour promouvoir ce pavillon (newsletters Global Industrie Info, e-news, réseaux sociaux, site internet, information dans le magazine de Global...).

Formation :

Point sur le BTS CPDE dédié à la Découpe et à l'Emboutissage

L'année scolaire 2019 /2020 a débutée dans de bonnes conditions, les recrutements d'Etudiants ont été conformes aux prévisions tant au CFAI (12) de Besançon qu'au Lycée Jules Haag de Besançon (effectifs supérieurs au nombre de places accordées dans cette structure de formation par les services rectoraux, 14 pour 12) ainsi qu'au Lycée Hector GUIMARD de Lyon (12)

Une autre section avait été envisagée en ouverture au CFA du Lycée privé La Baronerie à proximité d'Angers. Faute de support financier suffisant ce projet ne s'est pas réalisé. Par ailleurs, une autre déception, la demande soutenue auprès du Rectorat de Grenoble pour une ouverture de section en Vallée d'Arve n'a pu voir sa concrétisation. Ici encore cette demande est soutenue par les professionnels

des entreprises de la profession, le FIMMEF vous propose d'exposer sur le CARREFOUR DES METAUX EN FEUILLES à l'occasion du prochain

Participation collective de 6 entreprises de la profession, sous la bannière FIMMEF, au Salon BLECHEXPO (Stuttgart, du 5 au 8 novembre 2019):



Six entreprises de la profession (Leman Industrie, Fondex Mecam Prototypes, Chevalier Bertrand, Dalcoupe Augé Microtechniques) ont exposé sur le stand collectif du FIMMEF à l'occasion du Salon international BLECHEXPO qui s'est tenu à Stuttgart du 5 au 8 novembre derniers.



Par ailleurs, la profession s'est retrouvée autour d'un dîner convivial

de la découpe emboutissage, il sera dès à présent nécessaire de tenter une nouvelle forme d'intervention auprès des pouvoirs publics pour soutenir cette ouverture. Précisons qu'à Cluses existe en amont de cette formation une section de Bac Pro outilleurs en capacité de poursuivre ce cursus BTS. Pour les sections ouvertes le recrutement réalisé est en adéquation avec les effectifs prévus sur les

places ouvertes dans Parcours-Sup. Seul le Lycée de Flers à encore du mal à recruter des élèves alors que nombre de propositions d'embauches en contrat d'apprentissage ou sous forme de stages industriels est important.

En juin a eu lieu le passage de la première promotion des BST CPDE (Apprentis et Etudiants formés au CFA de l'Industrie de Besançon) et du Lycée Jules Haag de Besançon. Le taux de

réussite est d'environ 80%. Un certain nombre d'élèves ont ensuite eu la possibilité de pouvoir être embauchés dans l'Entreprise, lieu de leur apprentissage ou stage.

BTS CPDE
Conception des Processus de Découpe et d'Emboutissage

Objectif de la formation :

Le titulaire du BTS CPDE est un spécialiste des procédés d'obtention de pièces par déformation des métaux en feuilles. Concepteur des processus qui y sont associés, il travaille en bureau d'ingénierie en collaboration avec les spécialistes



Le Baccalauréat professionnel Technicien outilleur :

Les travaux de rénovation des Baccalauréats professionnels du secteur de la « mécanique » sont dans une phase active d'écriture des nouveaux référentiels.

Ceux-ci sont conçus en prenant en compte les directives de la réforme de la formation professionnelle c'est à dire une construction basée sur les « familles de métiers ». Ainsi ont été regroupés les actuels Bac Pros Technicien d'usinage, Technicien outilleur et Décolleteur pour former un seul Bac pro des métiers de la Production et de l'outillage.

A ces groupes de travail participent des professionnels, adhérents et non adhérents du FIMMEF ; l'ensemble de ces membres a vivement réagi à ce projet qui verrait la suppression de son libellé la mention Technicien outilleur pour un titre générique commun aux trois bacs, avec un même programme. Quatre réunions ont déjà eu lieu. Une démarche a été réalisée auprès de l'Inspecteur général pilote du projet de rénovation afin de prendre en compte les demandes de la profession et les spécificités de l'outillage (montage, ajustage, affûtage... et la maintenance d'outils de production) qui sont très différentes de celles de l'usinage dédiée à de la production sérielle .

Les prochaines réunions du groupe permettront de poursuivre l'écriture du ou des référentiels si la structure prévue actuellement ne peut répondre aux attentes de la profession.

L'AFPIDEM : le seul outil de formation de votre profession, mis en place par les industriels du FIMMEF !



Le FIMMEF, par le biais de sa filiale de formation AFPIDEM, vous propose des formations adaptées à vos besoins de : la Découpe et l'emboutissage, la Conduite de presse, la conception et réalisation d'outillage, le repoussage manuel.

Les formations sont réalisées en inter ou en intra entreprises, sur la base d'un cahier des charges et selon vos besoins (préparations aux CQPM de la profession).

Le FIMMEF assure notamment des formations préparatoires au CQPM outilleurs courant 2019 et en 2020 dans les entreprises GESTAMP et DEVILLE.

La mention complémentaire

Cette création a été actée en réunion plénière de la troisième CPC, mais pour des raisons pratiques il a aussi été décidé que l'écriture de son référentiel ne sera mis en chantier que lorsque le nouveau Bac Pro sera créé puisque le public concerné par cette formation sera constitué en parti par le ou les nouveaux Bacs pros rénovés.

Mise en place d'une formation CQPM Ajusteurs Outilleurs en Emboutissage niveau 3 proposée par le FIMMEF en 2020 :

Le FIMMEF travaille avec quelques entreprises ainsi que le GRETA de Flers pour vous proposer de former vos salariés à un CQPM en outillage dès l'année 2020.

Ce CQPM aura lieu sur le site du lycée Jean Guéhenno à Flers, qui dispose d'un plateau technique adapté à cette formation et assure déjà le BTS CPDE. Les professeurs du BTS ainsi que les experts formateurs du FIMMEF (Messieurs Hamard et Pinvin), assureront cette formation.

Les entreprises du bassin de Flers et plus largement des Pays de la Loire s'investiront également pour accueillir les stagiaires sur des thématiques bien précises proposées par ce CQPM, qui observeront des exemples concrets en entreprise.

Ce CQPM est proposé à l'ensemble des entreprises de la profession au niveau national, avec des tarifs différents pour les non membres du FIMMEF.

Nouvel adhérent au FIMMEF :

Le FIMMEF a le plaisir d'accueillir un nouveau membre associé :

ROCHE M'TECH, division machines spéciales des ATELIERS ROCHE, conçoit, réalise et installe des équipements industriels à forte valeur ajoutée à destination des laboratoires de recherche, des industries aéronautiques, automobiles et parapétrolières.



« a CIF Group Company »

15 Boulevard Marcelin Berthelot
51100 REIMS





Actualités :

Assemblée Générale du FIMMEF les 3 et 4 Juillet derniers à La Baule / Saint Nazaire

Le FIMMEF a réuni bon nombre de ses membres les 3 et 4 juillet derniers à la Baule, pour y tenir non seulement son Assemblée Générale, mais également, en profiter pour organiser des visites de deux sites remarquables : Airbus et les Chantiers Navals de l'Atlantique.



Assemblée Générale du FIMMEF

les 3 et 4 Juillet 2019

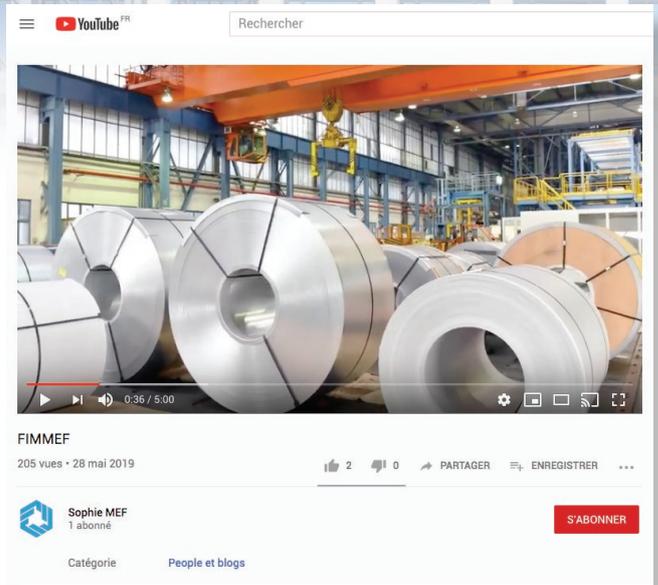
- 3 juillet : Assemblée Générale du FIMMEF à LA BAULE
- 4 juillet : Visite des Chantiers Navals de l'Atlantique, déjeuner puis visite du site d'AIRBUS à SAINT-NAZAIRE



Le FIMMEF est fier de vous présenter le film de la profession du travail des métaux en Feuilles

Le FIMMEF, avec l'appui de ses membres, a réalisé un film qui présente notre profession. Nous vous invitons à le découvrir sur :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=13&v=2MeNFSjxw5c



Venez découvrir le nouveau site internet du FIMMEF / profession du Découpage Emboutissage, Tôlerie fine et Repoussage

FIM Métaux en Feuilles (FIMMEF) a travaillé sur un nouveau site internet de la profession. Nous a vous le plaisir de vous inviter à le découvrir sur l'adresse suivante : <https://www.fimmef.fr/>

Ce site vous présente tant les métiers du FIMMEF, les membres qui le composent, les actualités de notre profession dans les domaines techniques, formation initiale et continue en conduite de presse et conception d'outillages, international. Nous vous encourageons donc à le consulter.



Actualités :

Réunion de la profession le 21 Juin dernier à Laval dans l'entreprise AIMM



Les entreprises de ma profession de la découpe, emboutissage, tôlerie fine et outillage de presse se sont retrouvées le 21 juin dernier à Laval dans l'entreprise AIMM pour échanger ensemble sur les priorités technologiques de la profession. Les entreprises SNOF, AIMM, MECAM 44, FAURECIA, LINK'ALIA, CAILLAU, MERIEN, EMI, AIDA, SMOM, s'y sont retrouvées autour du FIMMEF. Des échanges très enrichissants dans un contexte convivial. La prochaine rencontre des entreprises du Grand Ouest de la profession aura lieu à la rentrée. Merci à AIMM de son accueil !

Le 3 Octobre dernier dans l'entreprise CAILLAU à Romorantin !



Plusieurs entreprises du FIMMEF ont été accueillies par l'entreprise Caillau, spécialiste des colliers de serrage et d'étanchéité, le 3 Octobre dernier à Romorantin. A cette occasion, deux intervenants extérieurs ont présenté les thèmes suivants :

- Les nouveaux outils et la digitalisation au service du pilotage collaboratif de la performance industrielle, avec l'intervention d'Isabelle DURET, Associée de la Société ATIPIK SOLUTIONS



- Les applications de réalité augmentée et virtuelle dans vos entreprises : (production, formation et transmission de compétence,...), avec l'intervention de Alexandre BOUCHET, Dirigeant de CLARTÉ (Centre de ressources technologiques spécialisé en Réalité Virtuelle, Réalité Augmentée et technologies émergentes).

Une visite du nouveau site industriel de CAILLAU a également été organisée.

Réalité Augmentée / réalité Virtuelle : Session de visualisation immersive en Décembre à Laval

Suite à la réunion du 3 octobre dernier dans l'entreprise CAILLAU à Romorantin, à laquelle bon nombre de membres du FIMMEF ont participé, il a été proposé de donner suite à la présentation fort intéressante de Monsieur Bouchet autour de la réalité virtuelle et réalité augmentée, et d'organiser une **session de visualisation immersive** (Société CLARTE à Laval), de fichiers 3D des entreprises du FIMMEF participantes :

- Pouvoir utiliser et tester vos fichiers 3D sur différents types d'équipements (casques ou systèmes à base d'écrans)
- Visualiser à échelle 1 les maquettes numérique envoyées préalablement
- Capacité à voir une pièce, manipuler les sous composants d'une pièce
- Se mettre en situation : Evaluer l'ergonomie des postes de travail / mise en situation sur une presse / maintenance (envoyer dans ce cas le fichier d'une presse complète)
- Autres.....

Cette réunion se tiendra en décembre prochain à Laval (date en cours de validation)

NOTES ET POSITIONS DE LA FIM :

Roadbook FIM

Afin d'amplifier son action de lobbying, la FIM a publié un roadbook, véritable recueil évolutif des orientations et positions de la FIM sur les sujets qu'elle suit activement.

L'influence, le lobbying et la communication sont des vecteurs essentiels pour la FIM : ils lui permettent de peser sur le débat public et de médiatiser ses prises de position et ses actions en faveur des industries mécaniques qu'elle représente.

Actualités :

Ce Roadbook est structuré en 4 parties :

- Introduction : la FIM, ses missions, ses engagements ;
- Fiches sur les industries mécaniques, leurs caractéristiques et leur écosystème institutionnel ;
- Les orientations de la FIM : des notes d'orientation précisent, sur les thématiques principales traitées par la FIM, les orientations de travail de ses services ainsi que ses positions politiques ou actions principales qu'elle entend conduire sur le moyen - long terme ;
- Les positions de la FIM : des notes de position éclairent, au fil de l'eau, sur les positions que la FIM promeut ou défend sur les sujets d'actualité. Les notes constituent donc des réactions à court terme.

PRISES DE POSITION



Projet de loi économie circulaire : la FIM publie sa position

Le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a été présenté en juillet au Conseil des Ministres (cf. note FIM présentant le projet de loi). Il est actuellement en cours d'examen par le Sénat puis sera transmis à l'Assemblée nationale.

La FIM reconnaît dans l'économie circulaire la forme la plus achevée de l'économie durable, qui requiert de profondes mutations des modes de production et de consommation, ainsi qu'une offre de produits, services et modèles d'affaires à plus forte valeur ajoutée.

Le projet de loi appelle les commentaires développés ci-après. Ces commentaires sont fondés sur les principes qui, selon la FIM, doivent présider à tout projet de réglementation visant les produits manufacturés :

- Une étude d'impact préalable, tenant compte des spécificités sectorielles et évaluant les coûts et bénéfices environnementaux des mesures envisagées,
- La prise en considération des différences entre les produits de consommation et les produits professionnels,

- Un cadre de référence clairement défini, les définitions étant conformes à la législation européenne,
- Des méthodes de mesure et de contrôle précises, afin d'éviter toute allégation non prouvée,
- Une surveillance effective du marché, garantissant une concurrence loyale aux entreprises respectueuses de la réglementation,
- La prise en compte des spécificités sectorielles,
- L'absence de surréglementation.

L'action d'influence de la FIM sur l'interdiction de la vente des véhicules légers à moteurs thermiques en 2040 (Loi LOM)



L'industrie automobile tient une place importante dans les marchés des entreprises mécaniciennes. C'est à ce titre que dès juillet dernier la FIM a suivi avec attention les débats parlementaires autour de la loi sur l'Orientation des Mobilités (LOM) et plus particulièrement l'adoption de l'amendement déposé par le Député LREM Jean-Luc Fugit, interdisant la vente de véhicules utilisant des énergies fossiles, à partir de 2040. Le vote de cette mesure a été soutenu par le gouvernement à travers Mme Elisabeth Borne, alors Ministre des Transports.

Conscient que l'importance du sujet nécessitait une action d'influence organisée et collective, un groupe de travail ad hoc réunissant la FIM et les représentants des syndicats les plus impactés (Artema, Fédération Forge Fonderie, SNDeC, Symop) a été mis en place afin d'établir une note de position construite autour de trois axes principaux : la reconversion de la filière automobile, les conséquences socio-économiques ainsi que les limites européennes à la mise en place d'une telle mesure. Le tout assorti de propositions d'accompagnement fortes.

Concernant les parlementaires, il a été décidé de s'inscrire dans une approche de terrain, en se concentrant sur les élus des territoires sur lesquels les entreprises fournisseurs de l'industrie automobile sont principalement implantées. C'est ainsi que la FIM et FFF ont rencontré Pierre Cordier et



Marc Laménie, respectivement Député et Sénateur LR des Ardennes, territoire où les activités de forge et de fonderie sont très importantes. La FIM s'est également entretenue sur ce sujet avec Madame Sirra Sylla (députée LREM de Seine-Maritime, circonscription sur laquelle se trouve le site de Cléon de RENAULT), Messieurs Martial Saddier (député LR de Haute-Savoie), Jean-Marie Sermier (député LR du Jura) et Martial Bourquin (sénateur PS du Doubs).

Tous ont été très réceptifs à nos arguments et les ont repris à leur compte pour interpeller le gouvernement sur les conséquences socio-économiques du vote de cette mesure et son incompatibilité avec le droit européen. C'est ainsi que nous vous invitons à visionner la vidéo (en se positionnant à 1h 19min 42sec) de la question au gouvernement (QAG) posée par Pierre Cordier le 5 novembre dernier à l'Assemblée nationale.

<http://videos.assemblee-nationale.fr>

La FIM s'est également associée à la Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules (FIEV) pour porter des propositions communes auprès des cabinets des ministres concernés : le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de la Transition écologique et solidaire et le secrétariat d'Etat aux Transports.

Alors que le texte est actuellement en débat au Sénat suite au rejet de la motion de question préalable déposée par le rapporteur Didier Mandelli, la FIM continue ses actions d'influence afin non seulement d'être associée aux discussions à venir sur la reconversion de la filière, mais aussi d'obtenir le retrait ou la modification de la mesure, soit en amont de la promulgation de la loi par la saisine du Conseil constitutionnel (du fait de l'incompatibilité avec la législation européenne), soit a posteriori en agissant sur le contenu du décret d'application.

Semaine de l'industrie 2020 : communiqués vers le grand public !



Visites d'entreprises, job dating, forums des métiers, web-conférences, interventions en classe, expositions, du 30 mars au 5 avril 2020, se déroulera la 10ème édition de la Semaine de l'Industrie.

Tous les industriels peuvent y participer, pour valoriser leur entreprise, leur savoir-faire et leurs métiers, en particulier

auprès des jeunes.

Déjà au programme 2020, une opération FIM/Elles Bougent accueillera, le 31 mars, une cinquantaine de collégiennes sur les stands d'entreprises mécaniciennes adhérentes sur le salon Global Industrie.

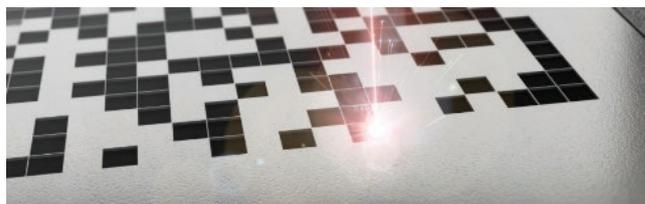
En 2019, plus de 800 000 personnes, essentiellement des jeunes et leur famille, ont participé aux près de 5 000 événements organisés dans l'Hexagone.

Vous êtes intéressés pour participer à la Semaine de l'Industrie ?

Rendez-vous sur le portail

www.semaine-industrie.gouv.fr

Position FIM : Intelligence artificielle et cybersécurité dans le cadre de la révision de la Directive Machines



Dans le cadre de la révision de la Directive Machines, la FIM prend position sur la mise en œuvre de technologies émergentes comme l'intelligence artificielle et la cybersécurité.

La digitalisation de l'industrie est d'ores et déjà une réalité. De nombreuses entreprises, tous secteurs confondus (automobile, agroalimentaire, aéronautique, industries de process,...) déploient dans leurs usines existantes ou dans leurs nouveaux projets industriels un certain nombre de solutions nouvelles en matière de technologies de production, dans un contexte d'amélioration de la flexibilité et de l'optimisation des ressources.

Parmi ces technologies émergentes, l'intelligence artificielle va permettre aux fabricants de machines de proposer des fonctionnalités nouvelles, comme la maintenance prédictive ou l'automatisation de certains contrôles qualité, mais aussi de mettre en œuvre des machines autonomes et apprenantes telles que les Automated Guided Vehicles (AGV) ou les robots. Du fait de ces deux caractéristiques particulières - autonomie et capacité d'apprentissage -, il est nécessaire d'évaluer la robustesse de la Directive Machines vis-à-vis de l'intelligence artificielle. Par ailleurs, la généralisation de la connectivité entre machines (« machine to machine ») accroît les risques de hacking et de cyberattaque des installations industrielles, avec deux risques potentiels, le premier en matière économique (par exemple : l'arrêt du

Actualités :

process de production), le second en matière de sécurité (par exemple : la neutralisation des butées logicielles d'un bras articulé, conduisant à un accident). Dans ce contexte, il est nécessaire de déterminer comment prendre en compte la cybersécurité dans le processus de conception, en vue de la mise sur le marché d'une machine sûre. Cette question doit être posée tout au long du cycle de vie de la machine.

Loi Pacte : préserver la normalisation mécanicienne. La loi PACTE, votée le 11 avril dernier, comporte une disposition relative à la normalisation, sur laquelle la FIM a pris position.

La loi PACTE, votée le 11 avril dernier, comporte une disposition relative à la normalisation (article 171). La FIM, qui salue les mesures positives de cette loi en faveur de la compétitivité, a multiplié les actions afin de valoriser les enjeux clés de notre secteur. La FIM s'est également mobilisée dans le cadre de l'article relatif à l'activité de normalisation. Les industries mécaniques veulent pouvoir continuer à apporter leur contribution à la rédaction des normes du secteur à des interlocuteurs au fait des problématiques sectorielles. La FIM a contribué au maintien de la souveraineté des Bureaux de normalisation sectoriels (BNS) – tel l'UNM - qui a été sérieusement menacée au cours des débats parlementaires. In fine, cet article reprend les grandes lignes du décret n° 2009-697 relatif à la normalisation et permet de maintenir l'organisation actuelle du Système français de normalisation (SFN) qui fonctionne bien depuis près de 10 ans, tout en n'interdisant pas de futures modalités de travail qui seront peut-être à trouver ou inventer dans le futur. Le rôle des BNS au niveau du SFN n'aurait pu être réduit à un rôle de simple sous-traitant d'un unique opérateur sans que cela ait des répercussions sur les filières industrielles. Il est donc essentiel que le secteur de la Mécanique puisse continuer à porter ses intérêts de la façon la plus efficace possible et en prise directe avec son Bureau de Normalisation Sectoriel qu'est l'UNM. Une bataille gagnée mais pas encore la guerre : le cadre réglementaire doit être remis à jour, et la vigilance de notre industrie doit être maintenue.

Projet de loi de finances 2019 : suramortissement numérique



La FIM salue l'adoption par les députés, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019, du dispositif de «suramortissement numérique» qui vise à faciliter l'investissement pour les dépenses de robotisation et de transformation numérique des PME.

Cet amendement et le concept de suramortissement numérique sont le fruit d'un travail d'influence soutenu de la part du président de la FIM, Bruno Grandjean avec le soutien des équipes de la FIM, en pleine et entière coopération avec France Industrie.

Position FIM sur la surréglementation



La FIM et la Fédération de la plasturgie et des composites publient une position sur la surréglementation et la surtransposition.

Il apparaît que la surréglementation et la surtransposition sont des freins à l'investissement et à l'emploi, affectent de façon significative la compétitivité des entreprises françaises exposées au commerce international et nuisent à l'attractivité de la France en matière industrielle.



Agenda :

journée filière automobile

du 2 décembre 2019 au centre de conférence Pierre Mendès France, 139 rue de Bercy 75012 PARIS

Dans la période cruciale que la filière automobile traverse et compte tenu de la visibilité souhaitée par les fournisseurs de la mécanique, cette réunion est l'occasion d'en savoir plus et d'échanger avec tous les acteurs.

Au nom de Luc Chatel, président du comité stratégique de la filière automobile et de la PFA, et de l'ensemble des fédérations parties prenantes de la filière automobile dont la FIM, (CCFA, FIEV, FIM, FFC, GPA, SNPA), nous avons le plaisir de vous inviter à une journée de la filière automobile

Assises du Travail des Métaux

(Date et lieu non définis à ce jour)

Réalité augmentée / Réalité virtuelle : Session de visualisation immersive

4 Décembre 2019 - Laval

Transformation des tôles - Evolution des technologies

Décembre 2019 - Noyal-Châtillon-sur-Seiche

CQPM Ajusteur Outilleur mis en place par le FIMMEF

Année 2020 à Flers

Global Industrie / Carrefour des Métaux en Feuilles sur les Salons Midest et Tolexpo

31 mars au 3 avril 2020

Parc des expositions de Paris nord - Villepinte

Congrès International de l'ICOSPA

du 2 au 5 Novembre 2020 Birmingham Angleterre

Charte des Valeurs du FIMMEF

Notre VISION

Notre industrie du travail des métaux en feuilles contribue activement à la transformation continue de l'économie et de la société française. La prospérité de notre profession, des adhérents du FIMMEF et de l'ensemble des personnes qui les animent viendra de l'excellence opérationnelle, sociétale et environnementale de nos produits, de nos services et de nos organisations.

Pour atteindre cette vision, notre MISSION est de :

- 1 **Fédérer** les acteurs industriels impliqués dans la filière des métaux en feuille, les représenter et défendre leurs intérêts, les accompagner
- 2 **Stimuler** l'innovation, développer, valoriser et pérenniser nos savoir-faire, et limiter notre empreinte environnementale
- 3 **Mutualiser** des ressources matérielles et immatérielles et développer les actions collectives et le networking.
- 4 **Promouvoir** une image dynamique et responsable de notre filière, de valoriser les entreprises et les membres du FIMMEF.

Pour remplir notre mission, nous nous appuyons sur des valeurs partagées

Charte des valeurs et d'engagement

Nous, membres du FIMMEF, nous nous engageons à :

- Échanger et communiquer sur nos pratiques et nos expériences en matière de formation, d'innovation, de RSE, au profit du développement de la communauté du FIMMEF. **Partage**
- Développer entre nous et avec les tiers un dialogue fondé sur l'écoute, le respect, la confiance et l'ouverture. **Authenticité**
- Être acteur et rendre acteurs nos membres au service de l'ambition, de la performance et de l'excellence dans nos métiers, de nos organisations, de nos entreprises. **Progrès**

Pourquoi adhérer au FIMMEF ?

- Être au cœur d'un réseau puissant
- Agir dans les instances officielles
- Se retrouver pour échanger entre confrères
- Faire entendre votre voix et valoriser votre activité
- Être informés sur la conjoncture et les marchés
- Bénéficier d'une analyse des textes législatifs, réglementaires, jurisprudence
- Accéder à des documents utiles
- Être soutenus dans vos démarches de R&D et d'innovation
- Avoir l'offre financière la plus adaptée
- Recevoir quotidiennement les lettres d'informations



FIM Métaux
en Feuilles



**Pour toute information complémentaire,
merci de contacter :**



Catherine Larroque
Déléguée Générale
Tél : 01 47 17 64 12
Mob. : 06 75 12 76 87
clarroque@fimmef.fr



Valérie Lemaire
Assistante administrative
Tél : 01 47 17 63 57
vlemaire@fimmef.fr